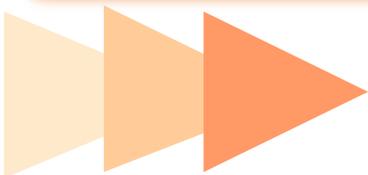




Mancheaux Magazine



JUILLET 2023

LE MOT DU MAIRE



Chers Monchelloises et Monchellois,

Mes premiers mots seront pour vous remercier de votre implication pour notre beau village.

Par l'intermédiaire de l'ensemble des associations, vous avez participé massivement à de nombreuses manifestations permettant de nous retrouver et de passer des moments forts agréables, que nous attendions avec impatience.

Vous pourrez apprécier, dans notre journal, le travail accompli par notre personnel communal, les enseignants ainsi que les élus.

Le bilan financier est positif et nous permet d'avancer sur différents projets tout en restant prudents et sans augmentation d'impôts.

Vous pourrez découvrir également l'arrivée de nouvelles activités comme le « Repair Café » qui se trouve dans notre préfabriqué à côté de l'école qui nous rend encore bien service !

De nouveaux commerçants, artisans et maraîchers se sont également installés à Moncheaux : n'hésitez pas à les faire travailler et sans oublier notre marché du jeudi et samedi après-midi !

Vous trouverez tous les renseignements dans les pages qui suivent...

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances, chers Monchelloises et Monchellois, un bel été et de se retrouver en pleine forme à la rentrée notamment pour le forum des associations.

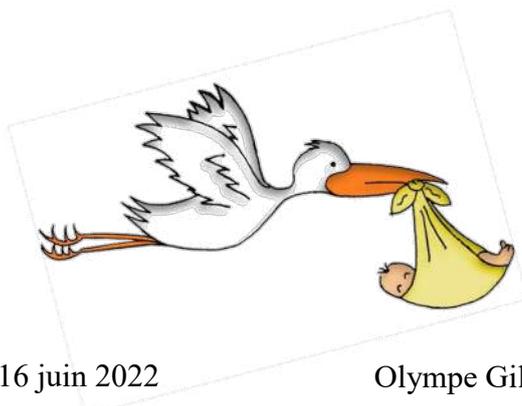
François-Hubert DESCAMPS

Votre Maire



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :



Victoire Vandersteene, née le 16 juin 2022

Mya Vennin, née le 1er septembre 2022

Marius Danset, né le 13 septembre 2022

Marius Garreau, né le 1er octobre 2022

Joséphine Deheul Demay, née le 3 décembre 2022

Cléopée Buseyne, née le 15 décembre 2022

Wassim Khbach, né le 19 décembre 2022

Olympe Gilles, née le 24 février 2023

Gustave Bigorgne, né le 2 mars 2023

Ella Vienne, née le 22 mars 2023

Adèle Renaud, née le 30 mars 2023

Nina Bailly, née le 1er avril 2023

Martin Lingrand, né le 7 mai 2023

Toutes nos condoléances aux familles de :

Véronique Quint épouse Robiez, 55 ans, décédée le 14 juillet 2022

Alain Dehaies, 77 ans, décédé le 25 juillet 2022

Marianne Nijakowski, épouse Beyls, 56 ans, décédée le 14 septembre 2022

Jean-Michel Lefebvre, 53 ans, décédé le 18 septembre 2022

Jean-François Lejeune, 71 ans, décédé le 5 octobre 2022

Nicolas Milleville, 40 ans, décédé le 7 octobre 2022

Serge Deleruyelle, 71 ans, décédé le 8 octobre 2022

Thérèse Bassement veuve Ghyselen, 92 ans, décédée le 23 octobre 2022

Céliénie Couillet épouse Duvin, 92 ans, décédée le 7 novembre 2022

Serge Ferla, 62 ans, décédé le 30 novembre 2022

Patrick Bocquet, 64 ans, décédé le 20 mars 2023

Louise Desbonnet veuve Vion, 93 ans, décédée le 12 avril 2023

Jacqueline Bauduin épouse Brunaux, 90 ans, décédée le 12 avril 2023

Josiane Graveline, 78 ans, décédée le 28 avril 2023

Loïc Rougeron, 59 ans, décédé le 11 mai 2023

Annie Durieux veuve Ployart, 86 ans, décédée le 8 juin 2023



ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit « OUI » :

Remy et Sabrina le 5 novembre 2022



Vincent et Marjorie le 22 avril 2023



Jean-François et Fanny le 6 mai 2023

Parrainages civils :

Léane, Hugo et Martin le 3 juin 2023



INFORMATIONS MUNICIPALES



LES FINANCES EN 2022

Les principales recettes de fonctionnement réalisées :

- les dotations de l'état : 287 000€
- les impôts et taxes : 698 000€
- les produits des services et autres produits de gestion courante : 130 200€ (*vente des repas de cantine, revenus des immeubles, concessions dans le cimetière, etc.*)

Les principales dépenses de fonctionnement réalisées :

- les charges de personnel : 435 600€
- les charges générales et courantes : 384 700€ (*gaz, électricité, assurances, achats de produits, fournitures, etc.*)
- les autres charges de gestion courante : 132 600€ (*indemnités des élus, service incendie, CCAS, subventions, etc.*)
- les intérêts des emprunts : 18 500€

Les dépenses d'investissement réalisées :

- remboursement en capital des emprunts : 38 000€
- solde de l'aménagement de la voie douce : 22 800€
- colombarium : 15 000€
- travaux de l'école : 617 000€ (pour le solde de la réhabilitation)
- mobilier et informatique pour l'école : 40 000€

Les recettes d'investissement réalisées :

- produit de la taxe d'aménagement : 23 000€
- remboursement de TVA : 133 000€
- les subventions pour les travaux de l'école (perçues en 2022)
 - ADBV (aide départementale pour les villages et bourgs) : 104 000€
 - DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) : 51 500€
 - RTE : 60 000€
 - CCPC (Fonds de concours) : 40 400€
- subvention pour l'aménagement de la voie douce : 23 300€
- subvention socle numérique : 10 000€

CANTINE

L'année scolaire est terminée et nous en profitons pour faire un point particulier sur la cantine. En se montrant irrespectueux envers le personnel, le comportement de certains enfants porte préjudice au bon fonctionnement de la cantine. Nous avons écouté la demande des parents d'élèves et du personnel communal et le règlement de la cantine a été refait avec des sanctions graduelles et il y a eu malheureusement cinq exclusions. Nous remercions les parents de profiter des vacances scolaires pour sensibiliser leurs enfants à avoir un comportement compatible avec la vie en collectivité. Nous avons été également obligés d'augmenter légèrement les tarifs de la cantine suite aux augmentations sensibles des charges et de notre fournisseur.

INFORMATIONS MUNICIPALES



LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Vous l'aurez constaté, le fleurissement est moindre cette année. Pourquoi ?

Nos pots et parterres de fleurs ont fortement souffert de la chaleur l'année dernière.

A cela est venue s'ajouter une interdiction préfectorale d'arroser. De ce fait, lorsque nos réserves d'eau furent vides...

Cet hiver, certains pots n'ont pas résisté aux variations de température et aux longues journées de pluie !

Nous avons donc fait le choix de mettre moins de fleurs mais normalement plus résistantes à la chaleur !

Les changements climatiques à venir, nous amènent à revoir notre politique de fleurissement et d'embellissement du village. Une réflexion sera lancée cet automne. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous en faire part en mairie ou à la médiathèque.



LES ANIMATIONS COMMUNALES

La commission animations s'efforce chaque année de vous proposer divers événements :

- le marché de Noël avec la précieuse aide de plusieurs associations du village
 - le repas de la commune (ouvert à tous !)
 - le spectacle des RCPC : le prochain aura lieu en février 2024
 - les ateliers « zéro déchet » offert par la CCPC
 - le forum des associations (un an sur deux)
 - les commémorations des 8 mai et 11 novembre
 - le troc plantes, la distribution de compost, les ateliers « compostage » etc.
- Le prochain atelier « compostage » aura lieu le samedi 18 novembre.

Cette année, nous avons également organisé la visite de l'école nouvellement rénovée le 18 mars qui remporta un vif succès : les anciens élèves présents furent tous touchés de voir leur école ainsi métamorphosée et ils ont surtout souligné la chance qu'avaient nos écoliers d'avoir un tel environnement !

Enfin, nous avons accueilli le samedi 13 mai, pour la seconde fois, l'association Cléaline (association de lutte contre les cancers féminins), lors de son Vélo Tour pour une petite pause. Cela ne nous demanda pas grand-chose, mais toutes furent réellement ravies de notre accueil et ne souhaitent qu'une chose : revenir l'année prochaine !



INFORMATIONS MUNICIPALES



ATELIERS « ZÉRO DÉCHET »

Dans le cadre du Plan Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui vise à sensibiliser sur la thématique de prévention des déchets et également à proposer des alternatives naturelles à certains produits, la CCPC vous a permis de participer gratuitement à des ateliers « zéro déchet » organisés dans notre commune :

- atelier Furoshikis lors de notre traditionnel marché de Noël.
D'origine japonaise, le furoshiki est le nom donné à la technique de pliage utilisé pour emballer un cadeau/un objet dans du tissu.



- atelier compostage : 40 participants étaient attendus le samedi 13 mai dernier aux services techniques pour cet atelier. Un composteur a été offert par la CCPC à chacun.

Forts des succès rencontrés par ces ateliers, nous devrions pouvoir vous en proposer d'autres au second semestre :

- une conférence sur les huiles essentielles et les enjeux écologiques
- un atelier furoshikis
- un atelier compostage

Une seule chose à faire : s'inscrire sur le site de la CCPC !

REPAIR CAFÉ

Le but du Repair Café... « ne plus jeter... réparer » sur le principe du bénévolat.

Très beau démarrage à Moncheaux le 27 mai dernier.



Une dizaine d'objets ont retrouvé leurs fonctions grâce aux bénévoles bricoleurs.

N'hésitez pas à rejoindre notre sympathique équipe si vous avez l'âme d'un "répare tout"... bonne humeur, convivialité... et petit café vous y attendent.



INFORMATIONS MUNICIPALES



CCAS

Le rôle du CCAS est de mettre en lien les personnes âgées ou en difficulté avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Les aides financières comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en font partie.

Le CCAS peut également proposer des aides dans les cas de grandes difficultés financières, par l'attribution de bons alimentaires et par la recherche de solutions pouvant résoudre les problèmes rencontrés.

Il travaille en lien avec un réseau d'assistantes sociales pouvant prendre en charge les dossiers les plus difficiles.

Pour toutes difficultés que vous pouvez rencontrer, appelez la mairie qui transmettra dans les plus brefs délais l'information aux membres du CCAS.

DU CÔTÉ DE NOS ARTISANS, COMMERÇANTS

⇒ Début septembre, la société **Cyclospère** s'installera au 137, rue de Lestrez (anciennement Antidote).

Cyclospère sera remplacée par **l'Agence Immobilière « Brique Rouge »** dirigée par M. et Mme REINA.

⇒ **Au Maraîcher de Moncheaux** : le Domaine des Près à Moncheaux a ouvert son magasin 100 % local.



Située au 304, rue de Thumeries, ouvert de 10 h à 12 h, Flavien vous propose des légumes de première fraîcheur directement du producteur au consommateur au détail ou en cagette pré-préparée.

Les légumes nouveaux arrivent... Profitez de cette opportunité de consommer des légumes frais bien locaux.

Vous pourrez bientôt le retrouver sur votre marché du jeudi après-midi.



Dès le mois de septembre, Flavien proposera un service de précommande pour les parents qui reprennent leur enfant à l'école... Il sera possible de récupérer la commande sur le parvis de l'école.

INFORMATIONS MUNICIPALES



Les règles de vie commune pour un bon voisinage

La qualité de vie dépend pour beaucoup de l'entente avec le voisinage. Pour faciliter l'existence de chaque Monchellois, quelques règles de bon sens permettent de vivre en bons termes avec ses voisins.

- **Évitez les bruits de voisinage**

Quoi de plus énervant que d'avoir le bruit de la tondeuse à gazon du voisin qui couvre les conversations alors que vous prenez votre repas sur la terrasse ? Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile. Cependant, certaines règles sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de bonnes relations avec ses voisins.

De manière générale, le Code de la santé publique stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé » (art. R1336-5). Sont concernés les bruits émanant :

- d'individus (chants, cris, fête...);
- d'animaux ;
- d'objets (instruments de musique, télévision, outil de bricolage ou de jardinage...).

Ils sont donc considérés comme dérangeants dès lors qu'ils sont répétés, intenses et durables, et ce quelle que soit l'heure. Lorsqu'ils interviennent entre le coucher et le lever du soleil, il y a tapage nocturne.

La gendarmerie peut intervenir et dresser une contravention de 3e classe, correspondant à une amende de 450 €. Il est d'usage que les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants soient autorisés de 8 h 30 à 19 h 30 du lundi au samedi et de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

- **Les règles applicables aux propriétaires d'animaux**

Si vous promenez votre chien sur l'espace public, vous êtes tenu de ramasser les déjections, sous peine d'une amende. Quel que soit l'animal, celui-ci ne doit pas occasionner des nuisances sonores (abolements, cris, gémissements...) par exemple lorsque vous êtes absent du domicile.

- **Respectez les espaces publics**

Les riverains doivent entretenir la voie publique située devant chez eux, sur une largeur équivalente à un trottoir. Le dépôt de déchets sur l'espace public est interdit, en dehors des points prévus à cet effet : bornes de collecte, déchetteries. En dehors des dates de collecte, les poubelles ne doivent pas rester stationnées sur les trottoirs.

Différents endroits de Moncheaux sont fleuris par la commune mais aussi par certains riverains, merci à eux... Des vols de fleurs ont été constatés ces temps derniers. Bien dommage que certains individus, égoïstement, nous privent de cet embellissement de notre village.

- **Cultivez votre jardin... en respectant celui du voisin**

Vous êtes libre de planter ce que vous voulez (enfin presque !!!) dans votre jardin, mais certaines distances sont à respecter pour maintenir des rapports de bon voisinage.

Concernant les plantations, les arbres et arbustes mesurant moins de deux mètres de hauteur doivent être plantés au minimum à 50 cm de la limite de propriété.

Si l'arbre de votre voisin dépasse chez vous, vous n'avez pas le droit de couper la branche vous-même. En revanche, vous pouvez demander à votre voisin qu'il élague la plante concernée. Lorsque vos plantations débordent sur la voie publique, vous devez également les tailler de manière à ne pas gêner la circulation et la visibilité. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

INFORMATIONS MUNICIPALES



URBANISME

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² couverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP, PC ou PA) est déposé après le 1^{er} septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.



L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas ! Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

Pour toute demande de travaux, déposez votre dossier en ligne sur :

portailurbanisme.pevelecarembault.fr



MÉDIATHÈQUE



Début avril, Marion est venue rejoindre Laurence à la Médiathèque.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Toutes les deux ont pour mission principale la gestion de la Médiathèque.

Elles participent activement aux animations communales et à la communication.



Médiathèque de Moncheaux

Mardi : 14 h à 18 h



Mercredi : 10 h à 12 h
14 h à 18 h



Vendredi : 14 h à 18 h



Samedi : 9 h 30 à 12 h



Grâce à l'intégration de la Médiathèque dans le réseau Graines de culture, vous avez accès via le portail au catalogue des trente-quatre médiathèques du réseau.

Vous pouvez prolonger vos prêts, réserver vos documents, lire la presse en ligne...

mediatheques.pevelecarembault.fr

N'hésitez pas à parcourir ce site et à réserver vos documents ; de n'importe quelle médiathèque, ils arriveront à Moncheaux.

En un an, plus de 1600 documents ont transité vers notre médiathèque par la navette !

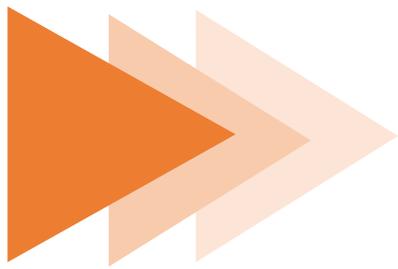
Nous vous rappelons que l'inscription à la médiathèque est gratuite et vous permet d'emprunter jusqu'à vingt documents par personne (livres, CD, DVD, partitions, jeux de société).

03.27.80.36.43

mediatheque.moncheaux@wanadoo.fr



Médiathèque de Moncheaux



QUELQUES PHOTOS DE NOS ANIMATIONS...



Fabrication de toupies en bois



Exposition « collectif de
photographes de Bachy »



Jeux en bois



Heure du conte

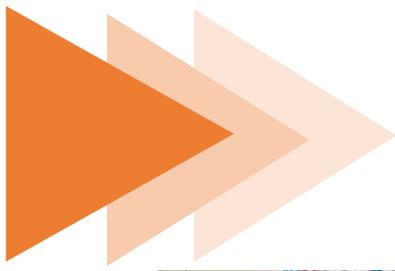


Atelier repotage d'œILLETS d'Inde
et décoration de pot



Rallye-lecture





RÉTROSPECTIVE juillet 2022 – juin 2023



*Centre de loisirs
juillet 2022*



14 juillet

Repas de la commune



RÉTROSPECTIVE juillet 2022 – juin 2023

Commémoration
11 novembre



Maisons
fleuries



Vélo-tour Cléialine



Troc-plantes





RÉTROSPECTIVE juillet 2022 – juin 2023



Les *années* 2 et 3



Visite de l'école
après les travaux



Fête aux poireaux



Les Pinailleurs
Spectacle des rencontres
culturelles en Pévèle



RÉTROSPECTIVE

septembre 2022 – juillet 2023



Fête de l'école

*Cadets du club de tir
champions
nationaux à Troyes le
25 juin*



Trophée du challenge



*« Choisis ta planète » pour
l'école*



Remise des cartes-cadeaux aux CM2

Marché de Noël



LES P'TITS MONCHELLOIS



La garderie les P'tits Monchellois a été créée en 1997 à Moncheaux. Gérée par des parents bénévoles pour un mandat de trois ans, cette association, indépendante de l'école et de la mairie, propose un accueil périscolaire ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école de Moncheaux. La mairie met à disposition les locaux et en assure l'entretien. Elle octroie également une employée de la commune, Christine. Les deux autres salariées en CDI, Kathy et Laëtitia, sont employées par l'association. Kathy et Christine travaillent à la garderie depuis son ouverture et Laëtitia depuis 2019.



Les enfants sont accueillis tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant la période scolaire, de 6 h 50 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 19 h.

Un petit déjeuner est proposé pour les enfants arrivants avant 8 h s'ils le souhaitent. De même, à 16 h 45, un goûter est distribué aux enfants.

Les parents sont libres de confier leurs enfants aux heures qui leur conviennent dans les créneaux d'ouverture.



La facturation se fait à posteriori en fonction du temps de présence.

Un système de comptage des présences pour automatiser la facturation et le prélèvement est toujours à l'étude, et nous espérons qu'il sera mis en place à la rentrée prochaine (via MyPerischool).

Divers espaces sont aménagés dans la garderie :

- un espace calme (repos, lecture...)
- un espace favorisant l'imagination et les jeux d'imitation (cuisine, poupées, figurines)
- un espace permettant la réalisation d'activités manuelles
- un espace extérieur permettant aux enfants de se dépenser (quand la météo le permet)

Toute l'année, diverses activités ludiques sont proposées et adaptées aux âges et rythmes des enfants (jeux de société, activités manuelles, décoration des locaux...) notamment lors de temps forts que sont Halloween, Noël et Pâques.

Pour assurer le bon fonctionnement de la garderie et ainsi conserver ce service indispensable aux parents d'élèves Monchellois, les bénévoles de l'association assurent plusieurs missions :

- la gestion du personnel (contrats de travail, fiches de paie, arrêt maladie, remplacement de personnel)
- la gestion mensuelle de la facturation
- la gestion quotidienne du bon fonctionnement de la garderie en collaboration avec les employées (courses, aléas)



L'association participe également aux événements du village notamment le marché de Noël avec atelier maquillage et distribution de chocolat, le défilé des enfants de l'école lors de la fête aux poireaux, la fête des associations et cette année, la soirée Halloween avec les associations Crazy Move



et Kenpo Karaté. Des missions riches en temps passé mais toujours accomplies dans la bonne humeur et avec la satisfaction du service rendu aux parents et du bien-être des enfants. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de parents bénévoles, n'hésitez pas à leur en faire part à l'adresse suivante :

lesptitsmonchellois@gmail.com ou au 06.27.19.12.83.

Toute aide est la bienvenue ! Plus, on est de fous, plus on (garde)rie!





APE



L'APE (Association des Parents d'Élèves) de Moncheaux est une association loi 1901, à but non lucratif. Elle a été créée afin de participer au financement de sorties ou du matériel pédagogique, par l'organisation d'évènements au sein de la commune.

Les membres qui la composent sont des parents d'élèves bénévoles et des personnes désireuses d'apporter leur soutien dans l'intérêt supérieur des enfants.

Elle a permis ces dernières années de payer tout ou partie, de la façon la plus équitable possible, les frais des activités proposées par le corps enseignant mais aussi de créer des opportunités nouvelles.

Les exemples les plus connus étant bien évidemment la Kermesse, les sorties culturelles et sportives.

En collaboration avec d'autres associations, l'APE contribue à la vie de la commune.

Chaque année, sa composition peut changer, s'étoffer même. Elle est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Si vous êtes, vous aussi, intéressé(s) par les activités de notre association, souhaitez y contribuer et y amener vos idées, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez nous contacter :

- par mail : ape.moncheaux@gmail.com
- sur notre page Facebook et Messenger



SOCIÉTÉ DE TIR SPORTIF L'AVENIR



Une année sportive écoulee sous le signe de la jeunesse... autrement dit de l'avenir !

Même si pour beaucoup cela reste un loisir convivial et une école de la concentration, nos équipes de jeunes ont brillé lors des différentes compétitions.

Retenons particulièrement...

Chez les « poussins carabine » (10 ans et moins), l'équipe composée de Séréna, Gaspard et Enzo est restée invaincue : elle est montée sur la plus haute marche en finale départementale et en finale régionale.

Chez les « benjamins carabine » (11 et 12 ans), Manon s'est particulièrement distinguée en montant sur le podium aussi bien en finale départementale qu'en finale régionale. Ce qui lui vaut une sélection pour la finale nationale des 24 et 25 juin.

Chez les « cadets carabine » (15 et 16 ans), l'équipe composée de Léna, Richard, Jason, Mathis S. et Mathis F., a remporté également toutes ses finales, départementale et régionale. Qualifiés haut la main pour la finale nationale des 24 et 25 juin, ces jeunes vont encore sûrement nous ramener un beau classement.

Chez les seniors, en carabine, Jean-Louis a montré la voie avec deux podiums.

En pistolet et en arbalète, ce sont encore nos jeunes qui ont montré l'exemple dans leur catégorie d'âge :

Séréna a terminé première en finale départementale et en finale régionale pistolet, Manon a terminé première en finale départementale en arbalète qui s'est déroulée dans notre salle polyvalente Monchelloise !

Pour conclure cette année plus que positive, ces 9, 10 et 11 juin, l'Avenir de Moncheaux recevait soixante-quinze tireurs pour la finale du challenge du Douaisis « Jean-Marie Durieux ». Cette compétition amicale et bon enfant, réunit chaque année les tireurs d'Auby, Marchiennes, Nomain, Courcelles les Lens... et Moncheaux.

Tout ce petit monde s'est retrouvé pour la remise des récompenses sous un beau soleil dans une ambiance chaleureuse.

Avis aux amateurs...

- Le stand est ouvert de septembre à juin le mercredi et le vendredi de 17 h à 20 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h, en juillet/août uniquement le dimanche de 10 h à 12 h.
- Le matériel de tir est à disposition et les essais sont gratuits.
- Les inscriptions se font tout au long de l'année.

Dernière minute : l'équipe des cadets (15-16 ans) a terminé sur la plus haute marche du podium de la finale nationale du 25 juin à Troyes (Aube).





GYM SÉNIOR



Nos séances de gym sénior se déroulent tous les lundis à la salle de sport de 10 h 15 à 11 h 45.

Nous intervenons sur Moncheaux depuis de nombreuses années et sur quatorze autres communes des Hauts de France.

Nos séances s'adressent à un public sénior (55 - 85 ans).

Nous proposons différents thèmes de travail : renforcement musculaire, équilibre, mémoire et cardio, thèmes de travail que nous alternons régulièrement.

Renforcement musculaire un mardi sur deux. Nos exercices sont adaptés et peuvent être facilement individualisés. Nous travaillons debout, assis, allongé.

Le matériel est à disposition. La première séance est gratuite afin de découvrir l'ambiance, le groupe et la nature des exercices.

A cette activité sportive, l'association organise en 2024 un séjour à Vienne (Autriche).

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le responsable et intervenant M. Ferreira diplômé d'État au 06.21.88.55.20.





AMERICAN KENPO KARATÉ



La saison 2022-2023 touche à sa fin pour l'American Kenpo Karaté de Moncheaux et elle a été marquée par de nombreux grands moments.

Championnats du Monde à Loures au Portugal :

Le 22 octobre 2022, cinq membres inscrits au club d'American Kenpo Karaté ont voyagé jusqu'à Loures, au Portugal, afin de prendre part aux prestigieux Championnats du Monde de Kenpo Karaté. Au sein d'une compétition rassemblant 72 clubs et mettant en lice 557 compétiteurs, notre club a su se distinguer remarquablement en rapportant un total de huit médailles, dont quatre médailles d'or, grâce à la brillante performance de nos quatre compétiteurs.

Ces performances remarquables ont non seulement honoré nos compétiteurs et notre club, mais ont également renforcé notre réputation en tant que force montante dans le monde du Kenpo Karaté. La détermination et l'engagement dont ils ont fait preuve sur le tatami sont un exemple inspirant pour tous les pratiquants de notre club. C'est avec fierté que nous avons pu représenter les couleurs de la France à l'étranger.



Stage international annuel avec nos maîtres irlandais :



Le 29 et 30 octobre 2022, le club d'American Kenpo Karaté a eu l'honneur d'accueillir des maîtres irlandais renommés à l'échelle internationale pour un séminaire de deux jours. Parmi ces maîtres figuraient Edward Downey, ceinture noire 9ème dan et directeur technique européen, ainsi que John Burgess et Richard Burgess, tous deux ceintures noires 8ème dan. Ce séminaire a marqué notre premier événement international depuis décembre 2019, et cela a été un

véritable plaisir pour tous de se réunir sur les tatamis en compagnie de nos amis irlandais, belges et français. Huit clubs ont répondu présents à cet appel, venant de France et de Belgique, et nous avons également eu l'honneur d'accueillir Paul Jones, ceinture noire en provenance de Berlin, pour participer à ce séminaire.

Ce rassemblement exceptionnel a offert l'opportunité aux pratiquants de Kenpo de tous horizons de bénéficier de l'expertise et de l'enseignement de ces maîtres hautement qualifiés. Les participants ont pu s'immerger dans des séances d'entraînement intenses, approfondir leur compréhension des techniques avancées et échanger des connaissances avec des pratiquants d'autres pays.

Stage d'armes

Le 16 avril 2023, notre club a organisé avec succès sa première édition d'un stage d'arts martiaux axé sur les armes. Ce stage a proposé des sessions dédiées aux doubles bâtons, dirigées par Aurélien Dollet, ainsi qu'au nunchaku, animées par Jeanne Capliez. Avec la participation de soixante-dix participants, cet événement a été une expérience des plus enrichissantes non seulement pour notre club, mais également pour les autres clubs présents, qu'ils soient de France ou de Belgique.



AMERICAN KENPO KARATÉ



CAMP

Du 19 au 22 mai 2023, quatre membres de notre club ont entrepris un voyage en Irlande pour participer au camp européen de Kenpo. Au cours de cet événement, ils ont eu l'opportunité de suivre des cours dispensés par de nombreux experts de haut niveau venant du monde entier. Ce séminaire a constitué une véritable plateforme d'échanges et de collaboration entre différents pays. Ce rassemblement a favorisé le renforcement des liens entre les divers clubs présents et a promu l'esprit de camaraderie et de coopération qui caractérise la communauté du Kenpo. Les participants ont pu engager des discussions enrichissantes, propices au partage d'expériences et à une progression mutuelle. Dans l'ensemble, ce séminaire international a laissé une empreinte mémorable et a offert une expérience enrichissante à tous les participants. Lors de ce séminaire, notre instructeur, Aurélien Dollet, a eu le plaisir de donner cours.

Une saison en ascension

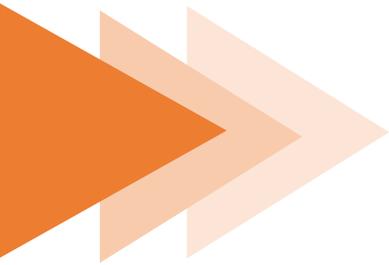
Au fil des mois, nous avons eu le privilège d'assister à une progression remarquable de nos adhérents, que ce soit au cours enfant, ados ou adultes. La saison s'est ponctuée par plusieurs moments clés, notamment lors de nos passages de grades, qui ont permis d'évaluer et de reconnaître les niveaux de compétence de nos membres. Ces évaluations ont été l'occasion de constater les fruits de leur travail acharné et de leur dévouement envers la pratique des arts martiaux.



Chaque passage de grade a représenté un défi pour nos pratiquants. Ils ont dû démontrer leurs connaissances techniques, leur maîtrise des mouvements, leur fluidité dans l'exécution des enchaînements et leur compréhension des principes fondamentaux du Kenpo.

Alors que nous clôturons cette saison, nous sommes extrêmement fiers de constater les progrès significatifs de nos membres et nous sommes impatients de découvrir ce que la prochaine saison nous réserve.





ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre 2022, réunis devant le monument aux morts, les anciens combattants ont honoré les Monchellois « morts pour la France ». A l'issue, sous la cadence musicale de la Monchelloise, toutes les personnes réunies pour la commémoration ont convergé vers la salle des fêtes pour le vin d'honneur, nos porte-drapeaux en tête.



Le 12 novembre 2022, nous nous réunissions pour notre repas d'automne à la salle du stand de tir. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux venus de l'association, qui compte à présent 26 membres, un bon repas fut servi dans la convivialité et la bonne humeur.

* * *

Les 7 et 8 mai 2023, des Gi's de la 82ème Airborne prenaient position sur les espaces verts de la salle polyvalente ; un événement préparé de longue date par l'association voyait le jour. Le public venu très nombreux pouvait admirer des matériels et des véhicules militaires US d'époque et même profiter de balades à bord de la célèbre Jeep Willys ou du fameux GMC.

Les enfants n'étaient pas oubliés ; un saut dans le vide en tyrolienne suivi d'un parcours dynamique pour terminer au champ de tir Airsoft leur étaient proposés.

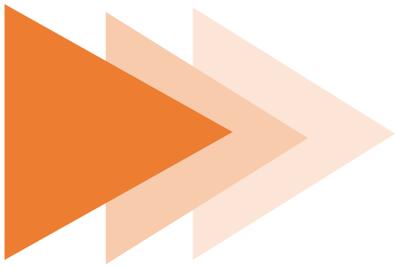
Quand aux visiteurs, ils pouvaient se restaurer sur place ou profiter de la buvette pendant ces deux jours. L'inauguration officielle du camp se déroula le dimanche 7 mai en présence des autorités administratives locales et régionales, des élus et des présidents d'associations du village et des environs. Tous furent impressionnés et émus par la prestation musicale de la Monchelloise qui reprit des mélodies de Glenn Miller tandis que les danseuses de Crazy Move en uniforme orchestraient une parfaite chorégraphie sur ces airs venus des USA en 1944. Bravo à vous !

L'association des anciens combattants remercie du fond du cœur les associations et la municipalité qui furent partenaires dans ce grand projet. Nous nous devons de les citer toutes : le comité de la fête aux poireaux, Crazy Move, l'American Kenpo Karaté, les Couturières, le tir l'Avenir et tous les bénévoles qui ont œuvré au succès de cet événement.

Quelques photos qui résument ce fabuleux week-end...

Email : ancienscombattants.moncheaux@gmail.com

Facebook : association des anciens combattants de Moncheaux en Pévèle



ANCIENS COMBATTANTS



Le 8 mai fut commémoré de manière très solennelle et avec une émotion particulière lorsqu'à l'issue de la cérémonie, Pauline, de l'association des Têtes brûlées, entonna le chant des Partisans. La foule présente fut émue de cette prestation.



Merci
aux Têtes brûlées !





CRAZY MOVE



Cette année encore, Crazy Move a eu le plaisir de recevoir beaucoup de demandes d'inscription à son club de danse et de ce fait, le Club a choisi de composer six groupes d'environ une quinzaine de danseuses et danseurs qui sont des plus petits aux plus grands : les CrazyChoux, les CrazyKids, les CrazyQueens, les CrazyGirls, les CrazyStars et les CrazyDolls. Ces groupes ont cours 1 h 15 par semaine et sont encadrés par deux monitrices par groupe. Elles s'investissent et donnent de leur temps, de leur expérience et de leur passion, bénévolement, pour toujours mettre en avant les enfants. Ils apprennent ainsi à mémoriser des mouvements précis et à se mouvoir dans l'espace accordé.

Les deux spectacles de danse ont eu lieu cette année le samedi 21 janvier 2023 et le samedi 3 juin 2023. Ces galas permettent aux enfants de montrer leur talent et leur énergie sur scène avec de nouveaux costumes et deux thèmes choisis chaque année par les monitrices. Cette année, l'association a profité de ce deuxième gala pour fêter ses 10 ans.



Crazy Move a également participé à de nombreuses manifestations tout au long de l'année et a organisé de nombreuses fêtes, comme tout d'abord la soirée Halloween, avec le Kenpo Karaté et la garderie de Moncheaux. Celle-ci a eu un franc succès. Une soirée où petits et grands déguisés pour l'occasion ont pu danser, s'amuser et se restaurer sous l'œil bienveillant des organisateurs.



CRAZY MOVE



Un goûter de Noël a été réalisé par et pour Crazy Move et les enfants et les parents ont pu venir déguster brioches, bonbons, chocolat chaud ou vin chaud dans une ambiance conviviale et festive au milieu des bénévoles qui, pour jouer le jeu, s'étaient habillés sur le thème de Noël. Une boîte aux lettres pour le Père Noël avait été installée et les enfants ont eu la surprise de recevoir un courrier personnalisé du Père Noël en réponse à leur lettre.



Crazy Move a également participé au marché de Noël et à la fête aux poireaux de Moncheaux ainsi qu'au téléthon de Thumeries. Les danseuses et danseurs avaient pour l'occasion appris des chorégraphies communes à tous les groupes. Cela permet ainsi des moments d'entraide et de partage entre petits et grands.



Le club a aussi été invité le 7 mai à «Airborne Camp US» où les groupes des plus grands ont pu danser sur des musiques d'une autre époque et avec des costumes créés spécialement pour cette fête organisée par l'association des Anciens Combattants.

Afin de garder un souvenir de leur année à Crazy Move, le club a organisé en mars une séance photos pour les danseuses et danseurs, avec le costume de scène qu'ils avaient choisi.



Pour terminer l'année et remercier tous les groupes de leur investissement, le club offre cette année une sortie au parc d'attraction de Bellewaerde pour tous ses adhérents. Une dernière sortie tous ensemble afin de récompenser chacun et de créer encore d'autres souvenirs.

Evidemment, tout cela n'a pu être possible que grâce aux membres du Bureau, aux monitrices et aux nombreux bénévoles qui sont toujours présents pour donner de leur temps et de leur engagement pour que tout se passe bien et nous les remercions vivement. Si votre enfant souhaite nous rejoindre, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le 2 septembre 2023. Vous pouvez aussi aller voir sur notre site Facebook et nous envoyer un message sur ce site pour plus de renseignements.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle saison toujours aussi dynamique !





COMITÉ DE LA FÊTE AUX POIREAUX

Depuis septembre 2022, l'activité de l'association a été assez soutenue tant à Moncheaux que dans les autres communes.

En effet, le comité de la fête aux poireaux a participé en octobre 2022 aux 50 ans du MIN (Marché d'Intérêt National) en exposant pendant un week-end notre poireau géant dans le hall des fruits et légumes.

Ensuite, lors du marché de Noël communal, les bénévoles ont préparé environ 200 tartiflettes pour le repas du samedi soir. C'est toujours un plaisir de participer à cette manifestation pendant laquelle les associations communales s'associent.

En parallèle et dès novembre 2022, le comité a commencé à préparer l'édition 2023 de la fête aux poireaux avec le défi de trouver une solution pour cuire nos 400 tartes aux poireaux. Je tiens à remercier la pizzeria de Moncheaux (Frédéric et son épouse) d'avoir partagé leur four et leur temps pour réaliser les fameuses tartes aux poireaux.

La 42ème édition de la Fête aux Poireaux, qui s'est déroulée le dimanche 2 avril, a retrouvé les affluences d'avant la pandémie et a surtout bénéficié d'une météo favorable ! Le poireau a toujours la cote avec la vente de 432 tartes aux poireaux, 480 litres de soupe et 187 roulades aux poireaux, sans oublier les 650 repas servis en salle ou à emporter.

La fête aux poireaux 2023 a été une belle réussite et je remercie entre autres l'ensemble des bénévoles pour leur investissement, les associations monchelloises pour leur participation au défilé et aux préparatifs ainsi que la Mairie et les employés municipaux.

En 2023, le Comité de la Fête aux Poireaux participera à hauteur de 4500 € aux sorties sportives, culturelles et pédagogiques de l'école municipale.





COMITÉ DE LA FÊTE AUX POIREAUX

Le 1er mai, le comité et une dizaine de bénévoles sont allés à Wazemmes pour participer à la fête de la soupe (La louche d'or). Cette journée a permis de faire déguster 30 litres de notre soupe aux poireaux aux Lillois et faire découvrir aux Métropolitains notre commune et notre fête. Ce fut une belle journée... arrosée par deux gros orages !

Le week-end des 8 et 9 mai, le comité de la fête aux poireaux avec plusieurs bénévoles se sont occupés de la restauration lors de la manifestation « Airborne Camp US » organisée par l'association des anciens combattants. Les visiteurs étaient au rendez-vous malgré une météo très capricieuse.

Pour en finir, le dimanche 11 juin, sous un soleil de plomb, notre poireau géant accompagné de ses poireautes est allé à Bourghelles pour participer à la 2ème ronde des géants.

Une vingtaine de géants étaient présents sur place.

Des contacts ont été pris en prévision de la Fête aux poireaux 2024 qui aura lieu le dimanche 7 avril.



Monchelloises, Monchellois, Parents d'élèves, venez rejoindre le comité de la Fête aux poireaux dès septembre 2023 lors du forum des associations pour préparer et participer la prochaine édition de la Fête aux Poireaux.



Le Président
Sébastien MERLIER



CULTURE ET LOISIRS MONCHELLOIS



Culture et Loisirs Monchellois vous offre diverses activités au sein de la commune de Moncheaux.

L'ATELIER D'ARTS : Onze personnes s'y retrouvent régulièrement les jeudis après-midi.

L'atelier d'arts ouvre ses portes de 14 h à 17 h, sauf pendant les vacances scolaires, salle des fêtes.



Il accueille tous les jeudis de 14 h à 17 h excepté pendant les vacances scolaires les personnes passionnées par l'Art. Cette année nous sommes onze participants, je dis « participants » car un jeune nous a rejoins il y a deux mois, bienvenue à Baptiste !

Après la crise sanitaire, la reprise a été un peu dure, mais on s'y tient.

Acrylique, huile, pastel, crayon, chacun est libre d'exercer ce qu'il préfère. Certaines ont plus d'expérience et aident et/ou conseillent ceux qui le demandent. Nous n'avons pas de professeur de dessin, ça marche très bien ainsi ! Ce qui fait que chaque année nous pouvons nous permettre de faire une exposition salle des Mariages lors de la Fête aux poireaux. Notre exposition est très bien fréquentée. On y trouve un peu de tout : toutes techniques, même parfois de l'abstrait.

Pour l'occasion nous avons fait un tableau ensemble : Le Andy Poirhol (voir photo ci-dessus).

Vous pouvez nous rejoindre, il y a de la place, vous serez bien accueilli, femme ou homme, c'est très convivial. La cotisation est annuelle et très modique.

Pour informations, contact : annie.depres.ad@gmail.com /0678714962

L'ATELIER MEMOIRE : compte une quinzaine d'adhérents

Depuis septembre, trois nouvelles adhérentes ont rejoint l'atelier.

Pour faire travailler nos neurones, nous travaillons la concentration, la réflexion, la mémoire à court et long terme. Nous proposons entre autres des petits exercices de logiques, de mémorisation...

Cet atelier permet également de garder un lien social... Et bien sûr le petit café/gâteau pour agrémenter l'après-midi.

L'atelier a lieu le mardi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 toutes les deux semaines.

Vous y serez les bienvenus.



CULTURE ET LOISIRS MONCHELLOIS



LES LOISIRS CREATIFS :

Nos tricoteuses se sont attelées, à la rentrée, à la réalisation de nouveaux modèles personnels. Les échanges de savoir-faire, astuces y vont bon train.

Les discussions, les éclats de rires sont loin de se tarir. Comme c'est agréable !

Nos scrappeuses, certes moins nombreuses s'attachent à créer, innover à partir de tutos- modèles que leur coach Brigitte a continué à leur produire. Grand merci à elle pour la disponibilité, la patience dont elle fait preuve à notre égard.

Nos créatrices de cartes émerveillent les tricoteuses, toutes heureuses de pouvoir acheter des beaux ouvrages (inédits !!) pour leurs proches. La bonne humeur y est également de mise.



La 6ème édition du Loto Enfants s'est déroulée le 12 mars dernier, co-organisé par les associations APE (association des parents d'élèves) et CLM. Il a regroupé une centaine de personnes : jeunes enfants entourés par leurs parents et grands-parents tout aussi émoustillés par l'idée de gagner un lot.

Belle récompense finale dans le cadre du loto inversé rien qu'avec les enfants : que du suspense... et du bonheur, avec comme gros lot : **une tablette**.



PUCE DES COUTURIERES et DES ADEPTES DES LOISIRS CREATIFS :

Le 6 novembre 2022, la sixième édition des puces des Couturières et des passionnés des loisirs créatifs a eu lieu et a connu une belle affluence : monchellois et extérieurs.

La couture, le tricot, la création d'articles créatifs attirent de plus en plus de monde, fait qui a été attisé par le confinement ; cela fait la joie de nos fidèles et nouveaux exposants.

Cette année, a permis de mettre en avant les projets des couturières bénévoles de Moncheaux qui œuvrent pour des projets collectifs humanitaires, certains nouveaux adeptes les ont rejointes.



La prochaine édition est fixée au 05 novembre 2023, l'association CLM vous y attend encore plus nombreux.

Rappelons également que les modèles de tricots et les cartes scrapbooking réalisés par nos adhérentes ont été vendus lors des puces des couturières et du marché de Noël au profit du Téléthon.

L'association CLM a été bien présente lors de cette manifestation. Elle a assuré la petite restauration des samedi midi et dimanche soir. Les bénéfices réalisés ont augmenté la recette du Téléthon.

Dates à retenir pour 2023-2024

- Puces de la couture et des loisirs créatifs le 5 novembre 2023.
- Loto le 18 février 2024.
- Exposition peinture à la Fête aux poireaux le 7 avril 2024.
- Puces de la couture et des loisirs créatifs le 3 novembre 2024.





LA MONCHELLOISE

MONCHEAUX



Chers Monchellois et Monchelloises,

Cette année fut très spéciale, car nous avons fêté les cent ans de notre association musicale.

C'est avec beaucoup de motivation et d'entrain que les musiciens, musiciennes et bénévoles se sont mobilisés dans l'organisation de ce week-end pour qu'il soit réussi et inoubliable.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire et la municipalité pour le soutien et leurs efforts qui ont contribué au bon déroulement de cet événement, remerciements particuliers pour le magnifique feu d'artifice du samedi soir après notre concert.

Nous terminerons cette saison avec le 14 juillet, qui se déroulera aux services techniques en toute convivialité, dans la joie et la bonne humeur, espérant le succès de l'année dernière.

Au programme: concert/apéritif, barbecue, jeux pour les enfants, concours de pétanque, tombola...

Rappel, nous sommes toujours à la recherche de musiciens pour remplir nos rangs, peu importe l'âge, le niveau de musique, vous êtes les bienvenus (répétition le vendredi soir de 20 h 30 à 22 h salle des fêtes, rue de la mairie à Moncheaux).

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer au forum des associations le samedi 2 septembre 2023.

A bientôt, pour de nouvelles aventures !

La Monchelloise
fête ses
100 ans !
1923 ~ 2023
9, 10, 11
Juin
2023
5 Harmonies
Evr-Malmaison
Moncheaux
Bailleul-Sur-Bertrouit
Gandecourt
Pont-à-Marcq



Vincent THELLIER,
Président de La Monchelloise.



LA MONCHELLOISE

MONCHEAUX



Depuis 1923
La Monchelloise





O.S.C.A.R

L'association OSCAR se compose désormais de six sections :

La Gym : trente-trois inscrits, salle polyvalente le mercredi de 19 h à 20 h 30.



La zumba : vingt-cinq inscrits, salle des fêtes le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30.



La pétanque : dix inscrits, terrain de boule du stade le jeudi de 14 h à 16 h 30.

Venez rejoindre Jean-Marie, André, Patrick, Jean-Marie, Marcel, Michel, Didier, Bernard, Michel, et Jean-Marie dans une ambiance conviviale.



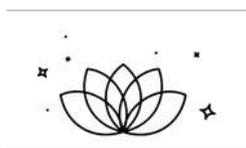


O.S.C.A.R

Théâtre : Sept inscrits, répétitions salle des fêtes le mercredi de 19 h à 21 h.
La représentation du 27 mai 2023 à Moncheaux a remporté un vif succès.
La participation au festival des Meuh d'or le 16 juin 2023 a également été très appréciée.
Dernière minute : nous avons le plaisir de vous informer que la troupe du Petit Théâtre d'OSCAR a remporté le Meuh du " coup de cœur du jury".



Sophrologie : des séances d'été vous seront proposées, surveillez votre boîte aux lettres ou réseaux sociaux. Des ateliers de sophrologie pour gérer le stress des examens vous seront également proposés, n'hésitez pas à essayer.



Club des Aînés : cette section est en cours de création, des informations vous parviendront prochainement.



DON DU SANG



EN 1 HEURE,
VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !



1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



Accueil



Entretien
préalable au don



Prélèvement
7 à 10 min.



Pause A+



Globules
rouges



Hémorragies,
accouchements
difficiles...

Plaquettes



Cancers
(Leucémie,
Lymphome...)

Plasma



Maladies génétiques,
déficits immunitaires...



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



 **PARTAGEZ
DONNEZ**

Le 23 juin 2023, il y a eu trente-cinq dons à Moncheaux.

Pour prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr



NUMÉROS UTILES



	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES <i>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</i>	112
	SMS OU FAX <i>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	114

CENTRE ANTI-POISON : 0800 59 59 59

DROGUES INFO SERVICE : 0800 23 13 13

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : 3919

MALTRAITANCE ENFANT : 119

ADMINISTRATION

ESPACE FRANCE SERVICES :

Place du Général de Gaulle
59283 Raimbeaucourt
Sur RDV contact et informations : 03 74 22 00 65 ou
franceservices@mairie-rambeaucourt.fr

ENEDIS : 0970831970 .
Gestionnaire du réseau électrique: www.enedis.fr
Contacts, tarifs, comparateur (électricité & gaz) : electricite.net

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT EN PEVELE CAREMBAULT :

Renseignements sur les aides dans le cadre de
travaux de rénovation.

info-energie@pevelecarembault.fr ou 03 20 79 20 80 - france-renov.gouv.fr

CAP FIBRE : 0800 159 162

QUESTION OU RECLAMATION SUR LA COLLECTE DES DECHETS : 03 20 84 88 65

APICULTEUR : Francis Part 06 85.35.30 01 enlèvement gratuit d'essaims d'abeilles.

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

ANIMATEUR ENCADRANT MAIRIE PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE



QUELQUES CONSEILS...

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES
LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES



FEMMES
ENCEINTES



ENFANTS

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Éviter les efforts
physiques



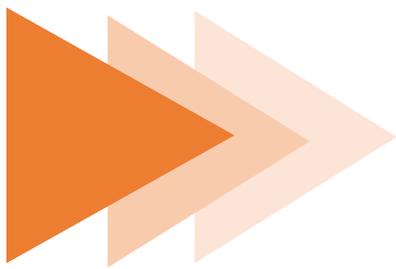
EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Ces conseils simples sont à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- se rafraîchir le corps plusieurs fois par jour,
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais,
- éviter les efforts physiques,
- maintenir son logement frais,
- donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et dès que nécessaire,
- oser demander de l'aide Plan canicule.

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ? Vous êtes fragilisés par le handicap ?

La Mairie vous invite à vous inscrire sur le registre communal.



FERMETURES ESTIVALES



Fermeture des commerces pour congés d'été :

Au « le Rendez-Vous » : du 2 au 16 septembre inclus

Cyclosphère : du 14 au 27 août inclus

Le garage de Moncheaux : du 29 juillet au 20 août inclus

La friterie « chez Mam » : du 17 juin au 5 juillet inclus

Pizz'Appel : du 20 juillet au 15 août inclus

Boucherie Teddy : du 20 juillet au 15 août inclus

DL Création : ouvert tout l'été mais horaires modifiés (fermeture tous les lundis, jeudis et dimanches)

Brasserie du Gorguechon : du 7 au 20 août inclus



Au marché, la plupart des marchands ambulants seront absents au mois d'août.



AGENDA

Juillet 2023 - avril 2024



SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre
Forum des associations

Samedi 16 septembre
Journée du patrimoine

Samedi 23 septembre
Repas de la Commune

NOVEMBRE

Samedi 11 novembre
Commémoration au Monument
aux Morts

Samedi 18 novembre
Atelier compostage CCPC

Dimanche 26 novembre
Clôture des Maisons Fleuries

DÉCEMBRE

Samedi 2 et dimanche 3 décembre
Marché de Noël

Dimanche 10 décembre
Distribution des colis de Noël aux
Séniors

JANVIER

Samedi 13 janvier
Vœux de la Municipalité

Dimanche 14 janvier
Concert de la Monchelloise

Samedi 27 janvier
Gala Crazy Move

FÉVRIER

Samedi 10 février
Spectacle RCPC « You Rascal
Band »

AVRIL

Samedi 13 avril
Spectacle enfant RCPC « Les
empreintes de Jeanne »

Ma mairie en poche.
Par telmedia

Nouveau

Votre ville vous informe en temps réel !

Gratuit

Recevez informations et alertes directement sur votre téléphone grâce à l'application **Ma mairie en poche.**

Téléchargez gratuitement sur   